



LES TRANSPORTS SCOLAIRES 2015 - 2016 : COMMENT ÇA MARCHE ?

RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE DE L'INSCRIPTION

Pour la rentrée 2015/2016, l'inscription aux transports scolaires est **renouvelée automatiquement** pour tous les élèves poursuivant leur scolarité (sans changement de cycle et/ou de situation) et recevront leur carte de transport par les voies habituelles.

La reconduction automatique n'est valable que pour les demi-pensionnaires et externes, les autres se reportent au paragraphe du dessous **COMMENT S'INSCRIRE : DU 18 MAI AU 13 JUILLET 2015**

SE DÉSINSCRIRE

Si l'élève demi-pensionnaire ou externe est transporté en 2014/2015 mais **n'utilisera plus les transports scolaires en 2015/2016**, il est **nécessaire qu'il se désinscrive** au moyen de la fiche d'inscription/désinscription ou par internet sur transports-scolaires.cg89.fr



Si pas de désinscription
avant le 30 juin 2015

=

Carte
de transport

+

Facture

À VOTRE CHARGE

COMMENT S'INSCRIRE : DU 18 MAI AU 13 JUILLET 2015

Avec la fiche d'inscription / désinscription au transport scolaire 2015-2016

OU

À l'aide du site internet de télé-inscription sur « www.lyonne.com », rubrique « transports scolaires »
ou directement depuis « transports-scolaires.cg89.fr »

TARIFS FORFAITAIRES⁽¹⁾

- Primaires (maternelle + élémentaire) : 90 €
- Collèges : 100 €
- Élèves en situation de handicap : gratuit
- Lycées, post-bac et apprentis : 120 €
- Élèves internes : 76 €

(1) nota : toute année scolaire entamée est due, sans prorata.

FAMILLES NOMBREUSES

- Réduction de 50 % à compter du 3^{ème} enfant (le plus jeune) transporté par le Conseil Départemental de l'Yonne

PAIEMENT

- Règlement à l'ordre du Trésor Public et **après réception de l'avis des sommes à payer** (CB, télé-paiement, TIP, chèque, espèces, ...)